

7 bis, allée de l'île Gloriette  
44 093 Nantes Cedex 1  
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

**DIRECTRICE DU PÔLE**  
Caroline Rauscent

**DECISION PPERF N° 10 022/2023  
FIXANT LE MONTANT DES TARIFS DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE  
ORGANISEES PAR LE DEPARTEMENT DES INSTITUTS DE FORMATION  
A COMPTER DU 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Ronan Guiheneuf  
DIRECTEUR

**RECETTES**  
Nathalie Dolley  
DIRECTRICE

Vu l'article L6143.7 du Code de la Santé publique, les tarifs des actions de formation continue organisée par le département des instituts de formation du CHU de Nantes sont fixés, comme suit, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

**CONTRÔLE DE GESTION**  
Caroline Rauscent  
DIRECTRICE

**Tarif de base par personne d'une journée de formation continue organisée par le DIF**

- Pour un personnel salarié d'un établissement du GHT 44 .....200 €
- Pour un personnel non salarié d'un établissement du GHT 44 .....250 €
- Pour un groupe supérieur à 10 participants (GHT ou non GHT)..... 180 € (par personne)

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le **12 DEC. 2023**

Nathalie Dolley  
Directrice des Recettes  
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc  
et des Ressources Financières